

Les services aux entreprises

Pivot à l'international de la Team France Export, les Services économiques s'appuient sur les outils financiers du Trésor pour aider les entreprises à financer leurs projets à l'international :

Le **Fonds d'Etudes et d'Aide au Secteur Privé (FASEP)** permet aux entreprises de bénéficier d'un financement pour amorcer un projet d'infrastructure ou de service dans un pays en développement. Il peut financer une étude de faisabilité pour cadrer les aspects techniques et financiers d'un projet en amont de l'appel d'offres ou un projet de démonstrateur permettant à une entreprise d'obtenir une première référence à l'international.

Le **prêt du Trésor** permet de financer, dans des conditions financières très avantageuses, un projet d'infrastructure ou de service à forte composante française. Le prêt du Trésor est conclu entre l'Etat français et un Etat étranger à travers un accord intergouvernemental, fixant les conditions de remboursement du prêt.

Les **garanties publiques export** sont gérées par Bpifrance Assurance Export pour le compte et sous le contrôle de l'État. Ces garanties ont pour objectif de soutenir les exportateurs en leur permettant d'obtenir des financements dans les conditions les plus favorables possibles afin de proposer l'offre la plus compétitive. Ces garanties couvrent un large panel de risques.



Direction générale du Trésor

Les Services économiques disposent de leur propre page pays consultable à partir de la rubrique International sur le site de la Direction générale du Trésor : bit.ly/Tresor-International

Retrouvez toute l'actualité de la direction générale du Trésor sur notre site internet et réseaux sociaux

tresor.economie.gouv.fr

 @DGTresor

 Direction générale du Trésor (French Treasury)

Crédits photos : couverture ©Phovoir.fr

Conception : DG Trésor - Janvier 2021



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



LES SERVICES
ÉCONOMIQUES DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE
DU TRÉSOR



En bref

Les Services économiques de la Direction générale du Trésor décryptent, au sein des Ambassades, la situation économique des pays et déclinent localement la stratégie d'export française.

Les Services économiques régionaux se composent généralement :

- d'un pôle macro-économique ;
- d'un pôle sectoriel d'appui aux entreprises ;
- d'experts de ministères comme celui de l'Agriculture ou de la Transition écologique, d'établissements publics comme l'Inpi ou encore la Banque de France.

125 implantations
97 Services économiques dont **31** à dimension régionale
594 agents dont **111** VIA

Amériques

13 Services économiques
+ 6 délégués/correspondants

Afrique

23 Services économiques
+ 3 délégués/correspondants

Europe

23 Services économiques
+ 2 délégués/correspondants

Proche Moyen-Orient, CEI et Asie Centrale

21 Services économiques
+ 4 délégués/correspondants

Asie et Océanie

17 Services économiques
+ 8 délégués/correspondants

Les missions

- Analyse de la situation économique, financière et sectorielle des pays
- Conseil et accompagnement des entreprises françaises dans leurs projets à l'international
- Participation à la promotion de la France comme destination d'investissements
- Relais des positions françaises à l'international et appui aux déplacements officiels

Les études comparatives internationales

Les Services économiques décryptent les situations macroéconomiques et financières de chaque pays et analysent l'évolution de l'environnement des affaires au niveau local. Cette expertise est notamment mise à profit pour réaliser des études comparatives internationales (ECI) pour le compte de la Direction ou de commanditaires extérieurs (corps de contrôle, cabinets, ministères techniques, autres directions du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance etc.). Portant sur des sujets très variés, elles alimentent les réflexions en matière de définition et de mise en œuvre des politiques publiques en France.